

ACADEMIE DE POITIERS**Collège Jules Supervielle
79300 BRESSUIRE****PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023**

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 20/11/2023

Présidence de : Luc BASTIEN

Quorum : 16

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 9

**SOMMAIRE
DES QUESTIONS TRAITÉES**

Page

Pièces jointes

FONCTIONNEMENT

- Approbation du PV du CA du 09/11/20233.....

VIE FINANCIERE ET MATERIELLE

- Prélèvement sur fonds de roulement3.....

- Liste des contrats pour 20243..... Liste des contrats

- Répartition des factures de viabilisation.....3.....

- Taux de charges communes pour 2024.....3.....

- Contrat d'électricité.....4.....

- Budget 20244..... Budget initial

- Délégation de signatures des marchés.....6.....

PRESENCE AU CONSEIL
Séance du mercredi 29 novembre 2023

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom –Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E
Administration								
Chef d'établissement	BASTIEN Luc	X						
Adjoint	MICHONNEAU Karine			X				
Gestionnaire CPE	DAVID Malika PRISSET Nelly	X		X				
Elus locaux								
Collectivité de rattachement	GERBAUD Estelle GINGREAU François		X	X	RENAUDIN Sylvie MAROLLEAU Thierry			
Groupement commune	FILLON Stéphanie TALLIER Marinette		X		BROSSEAU Hélène			
Personnalité qualifiée	BAUDOIN Thierry JANNETEAU Jérôme		X X					
Total 3 présents								
Personnels de l'établissement								
Personnels d'enseignement	DENNEBOUY Noémie FRADIN Véronique DUBRANA Mathias GOYEAU Madeline CAROLLO Léonie CHARRIER Audrey DEBOEUF Jérôme	X X		X	LOUARN Brigitte LAMY Etienne BUISSONNEAUD David ROUX Stéphanie GUERIN Manuel HUBERT Féryel	X X		
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	SALE Renan CHAUVIERE- POJAGHI Angélique	X X		X		X		
Total 7 présents								
Parents d'élèves et élèves								
Elus parents d'élèves	MOREAU Céline VAMPOUILLE Gwennaëlle BAILLARGEAU Gaël PINEAUD Karen GADBIN Estelle CHAIGNE Adeline MICHONNEAU Aline	X X X X X X		X	BROUSSOUS Nathalie DELION Nadège BODIN Sébastien MONNIER Chloé MUDET Julien DEVAUX Guillaume			
Elèves	BROUSSOUS Faustine SACHOT Lili MOREAU Lilou	X X X	X		CORNUS Manon ROUSSEAU Emie PEDROSA Liliana	X		
Total 8 présents								

Le quorum est atteint. M. Bastien ouvre la séance.

I . FONCTIONNEMENT

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 octobre 2023

Le PV du conseil d'administration du 9 novembre 2023 est soumis au vote.

Adopté avec 18 votes pour

II. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

- Prélèvement sur fonds de roulement

Proposition d'un prélèvement de fonds de roulement, pour un montant de 22 923,04 € réparti de la façon suivante :

- 4 923.04 € pour les admissions en non valeur
- 8 000 € pour l'achat de denrées sur le SRH
- 10 000 € pour payer l'électricité sur le SRH.

Après analyse financière et présentation des chiffres, le fonds de roulement passe de 40 jours de fonctionnement, d'un état comptable satisfaisant à 25 jours de fonctionnement, considéré comme critique pour l'établissement. Monsieur GOURBEILLE, agent comptable donne un avis favorable.

Le point n°1 est soumis au vote.

Adopté avec 10 votes pour, 3 abstentions, 5 votes contre (acte 33)

- Liste des contrats pour 2024

Madame David présente la liste des contrats pluriannuels qui s'exécuteront au cours de l'année 2024.

La liste des contrats est soumise au vote.

Adoptée avec 18 votes pour (acte 34)

- Répartition des factures de viabilisation

Proposition de la Gestionnaire pour répartir les factures de viabilisation entre ALO et SRH en l'absence de sous-compteurs.

Eau 50% ALO et 50% SRH Gaz chauffage 75% ALO et 25% SRH

La répartition est soumise au vote.

Adoptée avec 14 votes pour - 1 vote contre - 3 abstentions (acte 35)

- Taux de charges communes pour 2024

Le taux de charges communes correspond au pourcentage des recettes liées aux ventes de repas reversé pour payer tout ce qui ne correspond ni aux denrées, ni aux versements pour le Conseil Départemental : achat de matériel de cuisine, produits d'entretien, viabilisations, fournitures administratives pour le SRH...

Le taux de charges communes du SRH est proposé est le même que l'exercice précédent, soit 18%, ce qui fait environ 50 000 €.

Adoptée avec 18 votes pour (acte 37)

- Contrat d'électricité

Il est demandé au Conseil d'Administration d'accepter de transférer le contrat de fourniture d'électricité du collège au marché du Conseil Départemental des Deux Sèvres. Et il est demandé d'accepter le détachement du contrat en cours avec le SIEDS.

Adopté avec 18 votes pour (acte 38)

Il est noté que la décision est irréversible et que le Conseil d'Administration n'aura qu'à subir la gestion du Conseil Départemental pour les budgets à venir, sur le poste de la fourniture d'électricité.

- Budget 2024

Madame La Gestionnaire rappelle les grands principes comptables et la structure du budget.

• Point crucial, la Dotation Globale de Fonctionnement

C'est la principale ressource financière du service général du collège. Elle est attribuée par le Conseil Départemental des Deux Sèvres

La DGF s'élève pour 2024 à 71 066 € soit 109 € par élève environ, pour 650 élèves. En 2023 la DGF était de 120 837 € soit 186 € par élève environ pour 650 élèves environ. Soit une baisse d'environ 77 € par élèves. La baisse s'explique par la prise en charge de l'électricité par le Conseil Départemental des Deux Sèvres. Le montant estimé est déduit de la DGF.

La DGF est attribuée en majorité au poste ALO (Administration et logistique), dans une moindre mesure au service AP (Activité pédagogique) et de manière résiduelle au service VE (Vie de l'élève)

- Pour l'activité pédagogique, 89 965 € sont attribués, soit une forte baisse de 35%.

2 raisons expliquent cet état de fait.

Le voyage pédagogique en Normandie n'est pas reconduit et la part de la DGF affectée aux Activités Pédagogiques baisse de 10 000 €.

Il est noté que la part de la DGF consacrée aux Activités Pédagogiques passe de 29% en 2023 à 35% en 2024. Même si la part augmente le montant global pour le poste Activités Pédagogiques baisse.

De cet état de fait découlent des économies à réaliser sur les dépenses prévisionnelles.

Certaines charges sont incompressibles.

Le papier : 4 500€ soit plus 1 500 € de plus qu'en 2023.

Les copieurs : 5 454.16 €

La piscine de Bressuire (transport plus utilisation) : 4 800 € (les créneaux mis à la disposition du collège par l'AGGLO sont en baisse)

Les fournitures d'enseignements : 3 947.84 € avec une baisse de 2 552.16€ de moins par rapport à l'exercice 2023.

Les abonnements aux applications pour le fonctionnement du CDI : 676 € sur les 2 000 € du budget CDI . 850 € pour l'achat des abonnements, il reste 474€ pour acheter des livres.

Le budget CDI était de 4 000 € en 2023 fait remarquer le corps enseignant.

Pour les projets pédagogiques, les dépenses s'élèvent à 6 660 € dont une partie est financée par une subvention fléchée du Conseil Départemental (prévision au budget initial 4 000 €).Le financeur décide où va l'argent.

De plus 3 séjours pédagogiques sont prévus : Piau Engaly, Salamanque et Oléron. Cela concerne 190 élèves sur plus de 650 élèves de l'établissement. Les familles participent à hauteur de 51 738 € soit une moyenne de 273 € par élèves. Le don du FSE de 4 840 € et le budget de l'établissement à hauteur de 3 696 € complète le poste.

- Pour le service ALO (Administration et logistique) le budget est de 74 116 €

C'est une baisse de 20% par rapport à 2023 car l'électricité est prise en charge directement par le Conseil Départemental.

Les financements s'articulent par une DGF à hauteur de 43 366 €, le bouclier énergie du département de 27 750 € et location du logement de fonction de 3 000 €.

Le coût du chauffage, environ 40 000 €, impacte très fortement le service ALO en représentant 54% des dépenses du service. Donc par conséquent et pour la nécessité comptable de l'équilibre du budget, des économies sont à faire sur un grand nombre de postes de dépenses de ce service, dans le fonctionnement général et pour la maintenance.

Pour information, les dépenses et les recettes liées aux amortissements ne sont pas calculées au budget du fait du passage à Op@le.

- Le budget Vie de l'élève s'élève à 4 700 €

Les fonds s'orientent vers la santé (infirmierie, formation premier secours) pour 700 € et le solde pour le social.

Les dépenses pour les aides sociales s'articulent pour 3 000 € dans le fonds social financé par le Rectorat et 1 000 € d'aide pour les familles financées par le Conseil Départemental. Les deux postes seront augmentés en cours d'année en fonction des subventions réellement octroyées.

Les parents s'interrogent sur le fait de savoir si 1 € environ par élève est suffisant pour financer l'infirmierie et la formation première secours. Faut-il prévoir les dolipranes et les pansements dans les fournitures scolaires de la rentrée 2024 ?

- Le service SRH a un budget de 285 025,06 €

Le montant augmente par rapport à 2023 du fait de l'augmentation du prix des repas de 30 centimes.

Le service est alimenté par les usagers de la cantine à hauteur de 96 % dont 92 % les familles.

Le Conseil Départemental octroie une subvention complémentaire si l'approvisionnement répond aux critères "local" et si les produits sont "bio". L'aide est de 15 centimes par repas.

Le collège reverse une partie des recettes au Conseil Départemental pour le paiement des salaires des agents techniques (22.5%) et pour le fonds commun du service d'hébergement (1.5%).

Le collège devra reverser au Conseil Départemental la part d'électricité dédiée au service restauration, soit 25% des dépenses totales d'électricité en l'absence de sous-compteurs.

Il n'y a pas de différences notables sur la répartition des ouvertures de crédits par rapport à 2023, malgré tout il conviendra d'être très prudent du fait de la flambée des tarifs sur l'ensemble des postes

- Pour le service des opérations en capital,

Aucun investissement n'est prévu au budget initial.

- Le Fonds de roulement

Il s'agit des réserves financières de l'établissement.

Au moment du dernier compte financier, il s'élevait à 103 363,99€. En 2023 il y a eu 46 269,79€ de prélèvements.

Pas de prélèvement à effectuer pour équilibrer le budget initial.

Le Fonds de roulement est estimé à 25 jours de fonctionnement.

- Budget et emplois ramenés à l'élève

Le budget de l'établissement par élève s'élève à 692€ pour 2024, il était à 833€ en 2023.

Emplois est à 6971 € en 2024, il était à 6726 € en 2023.

Le cumul pour 2024 est de 7663 €, il était de 7559 € pour 2023, donc il y a une augmentation de 104 €.

Au regard de tous les éléments présentés par Madame la Gestionnaire, qui a très bien fait son travail, il est rappelé que vu les moyens qui lui sont octroyés elle ne peut pas faire de miracle et que dans son budget, sur proposition du chef d'établissement, le budget subit la gestion de l'intendance plutôt que la pédagogie au bénéfice de l'élève. Se chauffer et manger plutôt que l'épanouissement intellectuel, serait en résumé la philosophie de ce budget.

Les enseignants montrent leur mécontentement en déposant une motion contre ce budget, soutenue par les parents d'élève. Il est relevé que le coût des viabilisations pour se chauffer notamment ampute sérieusement le budget de la pédagogie et que le Conseil Départemental n'augmente pas significativement les moyens pour permettre aux élèves du collège public d'apprendre et de s'ouvrir au monde.

Il est regrettable que les représentants élus du département soient absents pour ce CA, il aurait été intéressant d'entendre ce qu'ils avaient à dire sur ce budget.

Il est noté que les ressources pour le ou les collèges n'augmentent pas pour le Conseil Départemental, mais que du fait de la hausse des coûts des viabilisations, les fournisseurs d'énergies sont les grands gagnants de ce budget et le collège, ses élèves, ses enseignants, ses agents et les familles sont les grands perdants pour apprendre.

Encore une fois, le budget organisé par la collectivité territoriale démontre que les élèves sont un coût à court terme et non un investissement à long terme.

Il est aussi noté que le budget soumis au vote du CA, s'il est rejeté, sera défini par les services du Rectorat et par les services du Département, qui ne se verront imposer aucune limite pour réduire encore les moyens pour les élèves.

Le budget est soumis au vote.

Adopté avec 5 votes pour - 2 votes contre - 11 abstentions (acte 36-1)

- **Délégation de signatures des marchés**

Délégation de signatures du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Dans la limite des crédits ouverts au budget et des seuils fixés à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 (code des marchés publics)

Adopté avec 18 votes pour (acte 39)

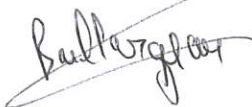
III. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Fin de la séance

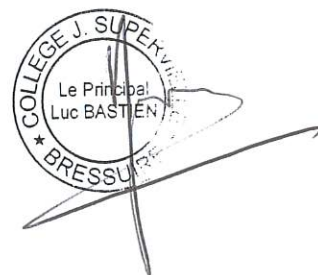
Secrétaire de séance

G. BAILLARGEAU



Président

L. BASTIEN



CONTRATS 2024				
Nature contrat	Nom entreprise	Coût annuel	Service	Fin de contrat
Fourniture de gaz	eEngie	Selon consommations	ALO/SRH	
Fourniture d'électricité	Selia	Selon consommations	ALO/SRH	
Fourniture d'eau	Véolia	Environ 6 000€	ALO/SRH	
Abonnement boîte postale	La Poste	118,80 €	ALO	Tacite reconduction
Locat°/entretien machine à affranchir	Néopost	657,24 €	ALO	
Location copieurs	CENTRAL COPIE	2 222,40 €	ALO/AP	01/10/2028
Coût copies	CENTRAL COPIE	Copie NB : 0,003€/copie Copie Couleur : 0,024€/copie AP et copie NB : 0,0027/copie et copie couleur : 0,025 / copie ALO	ALO/AP	01/10/2025
Téléphone mobile	Orange	648,00 €	ALO	
Enlèvement déchets soin	Suez RV SO	48€/passage	ALO	Tacite reconduction
Collecte des déchets ménagers	Agglo2B	4 250,00 €	ALO/ SRH	31/12/2024
Collecte Biodéchets	Agglo2B	250,00 €	SRH	31/12/2024
Télésurveillance	Sécuritas	360,00 €	ALO	25/07/2024
Intervention surveillance	Seris	288€ (+108€ l'intervention)	ALO	31/12/2024
Vérification extincteurs	Eurofeu	250 €	ALO	
Dératisation/Désinsectisation	Clémot	1 176,00 €	SRH	01/01/2024
Entretien machines d'entretien	Nilfisk	900 €	ALO/SRH	
Filtres CTA	Mann Hummel	Environ 3000 €	ALO/SRH	
Entretien adoucisseurs	Assisteaux	180,00 €	SRH	30/06/2023
Pompage bac à graisse	Suez-OSIS	600,00 €	SRH	
Entretien hottes cuisine	Hygiène Environnement	510,00 €	SRH	30/06/2024
Entretien des matériels de cuisine	SDJ Froid	2 218,00 €	SRH	mars-27
Copieur salle des professeurs	SBS	coût copie : 0,0035 €	AP	mai-27
Copieur salle des professeurs	LEASECOM	Loyer = 1150,56 €	AP	mai-27

Académie :
POITIERS

Exercice : 2024

MINISTÈRE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Département :
DEUX-SEVRES

Établissement : 0790091V

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Pour les A.C.

Téléphone : 0549813600

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

Présenté par

Bastien Luc , chef d'établissement

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Département :
DEUX-SEVRES

ORDONNATEUR : Bastien Luc
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Gourbelle Stephane

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	89 965.80	89 965.80	0.00
VIE DE L'ELEVE	4 700.00	4 700.00	0.00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	74 116.00	74 116.00	0.00
Total SERVICES GENERAUX (1)	168 781.80	168 781.80	0.00
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	285 025.60	285 025.60	0.00
Total SERVICES SPECIAUX (2)	285 025.60	285 025.60	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	453 807.40	453 807.40	0.00
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	0.00	0.00

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du conseil d'administration	Cadre réservé aux autorités de contrôles	Proposition du chef d'établissement	Vote du conseil d'administration	Cadre réservé aux autorités de contrôles
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	89 965.80	89 965.80	0.00	89 965.80	89 965.80	0.00
VIE DE L'ELEVE	4 700.00	4 700.00	0.00	4 700.00	4 700.00	0.00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	74 116.00	74 116.00	0.00	74 116.00	74 116.00	0.00
Total SERVICES GENERAUX (1)	168 781.80	168 781.80	0.00	168 781.80	168 781.80	0.00
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	285 025.60	285 025.60	0.00	285 025.60	285 025.60	0.00
Total SERVICES SPECIAUX (2)	285 025.60	285 025.60	0.00	285 025.60	285 025.60	0.00
Total section de fonctionnement (1) + (2)	453 807.40	453 807.40	0.00	453 807.40	453 807.40	0.00

Résultat prévisionnel	0.00	0.00	0.00
CAF ou IAF	0.00	0.00	0.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	0.00	0.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	453 807.40	0.00	453 807.40

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Département :
DEUX-SEVRES

ORDONNATEUR : Bastien Luc
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Gourbeille Stephane

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		Recettes
	Dépenses	
Section de fonctionnement	453 807,40	453 807,40
	Résultat prévisionnel	0,00

Tableau prévisionnel de financement		Ressources
	Emplois	
Opérations d'investissement	0,00	0,00
CAF	0,00	0,00
Prélèvements sur fonds de roulement	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
103 363,99	46 269,73 €	0,00
		FDR estimé
		57034,20 € 103-363,99

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES									
Etat des origines de financement									
	Ouvertures de crédits			Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Prévisions de recettes			Ressources propres	Autres
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Vote du Conseil d'Administration		Total	Etat	Région, Dépt, Grpt communes et Autres Coll		
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	0.00	89 965.80	0.00	0.00	89 965.80	2 387.80	31 000.00	51 738.00	4 840.00
VIE DE L'ELEVE	0.00	4 700.00	0.00	0.00	4 700.00	3 000.00	1 700.00	0.00	0.00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	0.00	74 116.00	0.00	0.00	74 116.00	0.00	71 116.00	3 000.00	0.00
Total SERVICES GENERAUX (1)	0.00	168 781.80	0.00	0.00	168 781.80	5 387.80	103 816.00	54 738.00	4 840.00
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	0.00	285 025.60	0.00	0.00	285 025.60	0.00	10 000.00	275 025.60	0.00
Total SERVICES SPECIAUX (2)	0.00	285 025.60	0.00	0.00	285 025.60	0.00	10 000.00	275 025.60	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	0.00	453 807.40	0.00	0.00	453 807.40	5 387.80	113 816.00	329 763.60	4 840.00
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL									
OPERATIONS EN CAPITAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	0.00	453 807.40	0.00	0.00	453 807.40	5 387.80	113 816.00	329 763.60	4 840.00

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Département :
DEUX-SEVRES

ORDONNATEUR : Bastien Luc
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Gourbeille Stephane

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Vote du Conseil d'Administration		Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
	0COPI	LOCATION ET CONSOMMABLES COPIEURS	5 456,16		ODGF	744310	SUBV FCT-DEPT
	0PAP	PAPIERS	4 500,00				
	13COR	Carnets de correspondance	1 000,00		13COR	741130	SUBV MEN- P141
	13MS-	Manuels scolaires			13MS-	741130	SUBV MEN- P141
	13REP	Droits de reprographie	1 187,80		13REP	741130	SUBV MEN- P141
LOGIST		LOGISTIQUE	12 143,96	LOGIST			LOGISTIQUE
	0CHORAL	CHORALE			0PARCITOY	74-1800	SUBV AUT. MINISTERES
	0PARAV	PARCOURS AVENIR			0PROJPEDA	746800	AUTRES DONNS ET LEGS
	0PARCITOY	PARCOURS CITOYEN			2DACO	744380	AUTRE SUBV.DEPARTEME
	0PROJPEDA	PROJETS PEDAGOGIQUES					PROJETS ET SORTIES CULTURELLES
PROJ		PROJETS ET SORTIES CULTURELLES	6 600,00	PROJ			
	0CARNAUT	CAR PISCINE	6 600,00		13MS-	741130	SUBV MEN- P141
	0CDI	CENTRE DOCUMENTATION INFORMATION	2 300,00				ACTIVITES DU SOCLE ENSEIGNEMENT
	0ENSEIG	ENSEIGNEMENTS	2 000,00		0VOYESP	746800	AUTRES DONNS ET LEGS
	0MATMOB	MATERIELS ET MOBILIERS	3 947,84		0VOYESP	706700	ELEVES VOYAGE-SORTIE
	0PISCINE	UTILISATION PISCINE			0VOYOLER	746800	AUTRES DONNS ET LEGS
	13MS-	Manuels scolaires	2 500,00		0VOYPIAU	746800	AUTRES DONNS ET LEGS
SOCLE		ACTIVITES DU SOCLE ENSEIGNEMENT	10 947,84	VOYAGES			VOYAGES SCOLAIRES
	0VOYESP	VOYAGE EN ESPAGNE	21 202,00				
	0VOYOLER	VOYAGE OLERON	17 950,00				
	0VOYPIAU	VOYAGE PIAU ENGALY	21 122,00				
VOYAGES		VOYAGES SCOLAIRES	60 274,00				
		Total du service					Total du service
			89 965,80				Recettes votées par le C.A
			89 965,80				89 965,80

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Département :
DEUX-SEVRES

ORDONNATEUR : Bastien Luc
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Gourbeille Stephane

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : VIE DE L'ELEVE

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé	
	0AFPS	FORMATION PREMIERS SECOURS			0DGF	744310	SUBV FCT-DEPT	700.00
	0INFIR	INFIRMERIE						700.00
SANTE		DISPOSITIF SANTE	700.00	SANTE			DISPOSITIF SANTE	700.00
	16FS-	Fonds social lycéen et collégien	700.00		16FS-	741160	SUBV MEN-P230-AUTRE	1 500.00
	16FSC	Fonds social des cantines	1 500.00		16FSC	741160	SUBV MEN-P230-AUTRE	1 500.00
	2DAID	AIDES DEPARTEMENTALES	1 500.00		2DAID	744320	BOURSES & AIDES-DEPT	1 000.00
SOCIAL		AIDES SOCIALES	4 000.00	SOCIAL			AIDES SOCIALES	4 000.00
Total du service			4 700.00	Total du service			Total du service	4 700.00
			Crédits votés par le C-A				Recettes votées par le C-A	4 700.00

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Département :
DEUX-SEVRES

ORDONNATEUR : Bastien Luc
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Gourbeille Stephane

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes				
Imputation		Vote du Conseil d'Administration		Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé	
	0AFFRANCH	AFFRANCHISSEMENT	3 700,00		0LOG	708300	LOCATIONS DIVERSES	3 000,00
	0ASSUR	ASSURANCES	340,00		0LOG	744310	SUBV FCT-DEPT	43 366,00
	0COPI	LOCATION ET CONSOMMABLES COPIERS	2 420,00					46 366,00
	0DEPL	DEPLACEMENTS PERSONNELS	1 000,00		0DGF	744310	SUBV FCT-DEPT	
	0DOC	DOCUMENTATION	120,00		2ENE	744380	AUTRE SUBV,DEPARTEME	
	0FOURADM	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 500,00	COLLEC			SUBVENTIONS COLLECTIVITES	27 750,00
	0GROUPSER	GROUPEMENTS SERVICE	595,00		0LOG	708800	AUT. PROD. ACT. ANN.	27 750,00
	0LOGICIEL	LOGICIEL INFORMATIQUE	350,00	VIABIL			VIABILISATIONS	
	0MATMOB	MATERIELS ET MOBILIERS						
	0ORDMEN	ORDURES MENAGERES	2 000,00					
	0PAP	PAPIERS	2 500,00					
	0RECEP	FRAIS RECEPTION	250,00					
	0TEL	TELEPHONE	800,00					
CHARGEEN		CHARGES GENERALES	17 575,00					
	2ENE	BOUCHIER ENREGIE						
COLLEC		SUBVENTIONS COLLECTIVITES						
	0CARBU	CARBURANT	500,00					
	0CONTRATS	CONTRATS DE MAINTENANCE	700,00					
	0OUTIL	OUTILAGE	2 500,00					
	0PRODENT	PRODUITS ENTRETIEN	4 841,00					
	0REPAR	REPARATIONS HORS CONTRAT	3 500,00					
	0VET	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 500,00					
MAINT		MAINTENANCE ET ENTRETIEN	13 541,00					
	0EAU	EAU	3 000,00					
	0ELEC	ELECTRICITE						

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Département :
DEUX-SEVRES

ORDONNATEUR : Basilien Luc
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Gourbeille Stéphanie

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

OPC : OPERATIONS EN CAPITAL

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé	
	OMATMOB	MATERIELS ET MOBILIERS						
MATERIELS		MATERIELS						
Total du service								
			Crédits votés par le C.A				Recettes votées par le C.A	

COLLEGE JULES SUPERVIELLE
229 boulevard de l'Europe
216
79308 BRESSUIRE CEDEX

Département :
DEUX-SEVRES

ORDONNATEUR : **Bastien Luc**
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : **Gourbeille Stephane**

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPL	EPLE-FONCTIONS EDUC-AED	AED	9.06	255 264.42	
	EPLE-FONCTIONS ENSEIGN-ENS FORMATION	Enseignement/formation	49.45	3 214 666.60	
	EPLE-FONCTIONS EDUC SANTE SOCIAL-ATTEE	ATTEE	3.03	168 417.61	
	EPLE-FONCTIONS ENTRETEN MAINTENANCE-ATTEE	ATTEE	5.59	222 475.98	
	EPLE-FONCTIONS RESTAURATION HEBERGEMENT-ATTEE	ATTEE	7.41	294 910.02	
	Total		74.54	4 155 734.63	
ETAT	EPLE-FONCTIONS RESTAURATION HEBERGEMENT-ATTEE	Encadrement/administration	5.84	410 461.81	
	Total		5.84	410 461.81	
Total			80.38	4 566 196.44	

Motion lue au CA du mercredi 29 novembre 2023

Nous, représentants des parents, des enseignants, des agents, des élèves, des membres de la vie scolaire et des personnels administratifs du collège Jules Supervielle à Bressuire, soutenus par les syndicats SNES-FSU et SNFOLC, déplorons l'insuffisance des moyens attribués au collège à travers la dotation de fonctionnement du Conseil départemental pour l'année 2024.

En effet, la dotation proposée par le département pour l'année 2024 est de 71 066 € contre 120 837 € pour l'année 2023. Certes, le département va prendre directement à sa charge le coût de l'électricité, sauf pour le service de restauration, mais le service AP passe de 35 059,64 € à 27 000 €.

Cela représente tout de même 23 % de baisse. C'est une coupe budgétaire sans précédent alors même que l'inflation reste importante !

Une nouvelle fois, comme pour le plan « collège 2050 », nous regrettons l'absence de concertation et de transparence.

Comment va-t-on pouvoir construire et financer tous ces projets qui donnent du sens aux différents apprentissages et qui permettent à nos enfants et élèves de se construire comme futurs citoyens ? Comment va-t-on pouvoir poursuivre et mener le travail d'ouverture culturelle si importante pour construire une France tolérante ? Comment va-t-on pouvoir rompre l'enclavement et le déterminisme social lié à notre situation géographique ?

Comment va-t-on même plus concrètement pouvoir financer certains coûts quotidiens de fonctionnement (photocopies, toner d'encre, achats pour les TP, papier toilette, produits d'entretien, vaisselle, consommables pour l'infirmerie... ?).

Dans un article du *Courrier de l'Ouest* en date du mercredi 29 novembre, Coralie Dénoués est citée. Mme Dénoués est présidente du Conseil départemental. Elle affirme que les activités pédagogiques « sont en réalité du ressort de l'Education nationale et donc de l'Etat ». Toutefois, depuis la décentralisation, les collèges sont à la charge des départements. A ce titre, selon les articles L 213-1 à L213-10 du Code de l'Education, le département « assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement [des collèges] ; il a la charge de l'acquisition et de la maintenance des infrastructures et des équipements, dont les matériels informatiques et les logiciels prévus pour leur mise en service, nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative » (source : education.gouv.fr au sujet du rôle des collectivités territoriales).

Or, si on se réfère à la dotation 2024 du Conseil départemental, plusieurs aspects pédagogiques qui permettent de faire fonctionner le collège seront amplement diminués voire tout simplement supprimés :

- Le budget du CDI est presque réduit de moitié (diminution de 1 800 euros).
- La venue de Déambule tous les vendredis midis ne pourra plus se faire sur les fonds de l'EPL.
- La sortie à Faymoreau pour l'ensemble des 4^e est annulée.
- L'utilisation du logiciel Pearltrees est réduite aux 4^e et 3^e alors même que les collèges des Deux-Sèvres n'ont pas d'Environnement Numérique de Travail.

Nos enfants et nos élèves méritent bien plus de considération et d'attention et les personnels de meilleures conditions de travail !

Nous ne pouvons pas croire que notre département reste insensible à la cause des enfants qui y demeurent et nous gardons espoir que l'éducation nationale reste bien une priorité !

C'est pourquoi les membres élus au conseil d'administration demandent une révision de cette dotation à moyens constants et qui tienne compte de l'inflation.